

Compte-Rendu Commission des Finances

Lundi 27 novembre 2023 à 17h30

Présents : Stéphanie Sgiarovello, Marie-Blanche Dupont, Maryse Gybels.

Excusé : Kevin Gengoux, Jean Claude Piret, Manuel Colomina.

1/ Décision modificative n°3 : budget principal

Stéphanie Sgiarovello explique qu'il manque des crédits sur le chapitre 012 (augmentation des salaires et disparition des contrats aidés) et que la municipalité ainsi que les services souhaitent clôturer le budget des triots.

Avis favorable de la commission des finances.

2/ Décision modificative n°2 : budget assainissement.

Avis favorable de la commission des finances.

3/ Autorisation d'effectuer des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024.

Comme tous les ans, cela permet de pouvoir investir, dès le début de l'année 2024. Cela concerne tous les budgets de la Ville : Général, Eau, Assainissement.

Avis favorable de la commission des finances.

4/ Convention d'occupation du domaine public.

Avis favorable de la commission des finances.

5/ Demande de subvention des associations.

Stéphanie Sgiarovello explique qu'il est demandé un avis à la commission bien qu'elle n'ait pas statué sur les autres demandes de subvention pour des raisons de conflit d'intérêt.

ULTEAM Trail :

Stéphanie Sgiarovello procède à la lecture des éléments contenus dans le dossier. Les membres de la commission se demandent pourquoi une telle demande de la part d'une association inconnue dont la représentativité des habitants de Bogny est très faible et pose le problème de l'attractivité de la Ville qui verse de nombreuses subventions aux associations. La Ville ne peut pas subvenir aux manquements des villes avoisinantes. De plus, il y a plusieurs associations de Trail et pour cette association, la transparence sur les activités est faible et l'activité semble être pour certains, une activité individuelle.

Avis défavorable de la commission des finances.

K-RAID :

Un certain nombre de questions sont posées par les membres de la commission.

- La Communauté de Communes a-t-elle accordée une subvention à cette association ?
- La ville participant déjà à hauteur de 4 à 5000 euros pour la mise en place de cette manifestation, la subvention de 5 000€ paraît importante ?
- Quel lien avec les goélettes ?

L'avis de la commission des finances est défavorable mais elle ne s'oppose pas à un examen ultérieur de cette demande.

6/ Création régie Pompes Funèbres.

Avis favorable de la commission des finances.

7/ Avenant régie location de salles.

Avis favorable de la commission des finances.

8/ Consultation pour l'assurance.

Les membres de la commission posent le principe de la nécessité de responsabiliser les utilisateurs notamment de véhicules.

Avis favorable de la commission des finances.

9/ Tarifs municipaux.

Avis favorable de la commission des finances.

10/ Clôture du budget des Triots.

Avis favorable de la commission des finances.

Fin à 18H30.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,



Kevin GENGOUX